

Conseiller.s.ères présent.s.es : Patrick DENOUX, David VAVASSORI, Florent POUPART, Julien TEYSSIER

Membres excusés ayant donné procuration : Sonia HARRATI et Bruno MARTY pour F.Poupart, Sabine CARIOU et Sevrain Lauren pour David VAVASSORI,

Excusé.s.es : Sylvie BOURDET-LOUBERE, PRELJOCAJ CHRISTINE, Christine CUERVO-LOMBARD, Gésine STURM,

Membres de droit non-votant :
Karine OGER (secrétaire du département)

Ordre du jour du conseil :

1. Vote des RD du 13/10/2021, du 14/01/2022 et du 20/01/2022
2. Composition des commissions de parcours, des jurys de mention et des critères de sélection des 4 masters adossés (PCP-PAP-PI-PGC)

1. Vote des RD du 13/10/2021, du 14/01/2022 et du 20/01/2022

Le directeur demande si des remarques ou modifications sont à faire sur les RD, En l'absence de telles demandes, il soumet les RD au vote.

Votants 8	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 8
-----------	--------	-------	----------	--------

Les RD du 13/10/2021, du 14/01/2022 et du 20/01/2022 sont adoptés à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

2. Composition des commissions de parcours, des jurys de mention et des critères de sélection des 4 masters adossés (PCP-PAP-PI-PG) :

MENTION PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

Responsable : Zohra GUERRAOUI

➤ **CRITERES DE SÉLECTION DU PARCOURS PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE (PCP)**

Responsables : Anne-Valérie MAZOYER, Florent POUPART, David VAVASSORI

CRITERES DE SÉLECTION :

- Qualité du cursus académique
- Avoir une moyenne de 12 pour les semestres 1 à 5.
- Avoir validé le S5 à la 1^{ère} session pour les étudiants en cours de L3.
- Avoir réalisé un TER (ou équivalent) ou un mémoire de Master 1 en psychologie
- Qualité d'argumentation à intégrer la formation

EXAMEN DES DOSSIERS

- La qualité académique (évaluation du cursus)
- Qualité de présentation du dossier (expression écrite, organisation des idées ...)
- Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances théoriques et méthodologiques acquises
- Cohérence du parcours universitaire, des expériences professionnelles ou de stage avec les objectifs de la formation.

AUDITIONS : DISTANCIEL

- La qualité et la clarté des éléments de motivation présentés oralement
- La qualité et la clarté des réponses apportées par le (la) candidat(e) aux questions du jury
- La pertinence du projet de formation et du projet professionnel du candidat au regard des objectifs du master PCP
- La motivation

➤ **CRITERES DE SÉLECTION DU PARCOURS PSYCHOLOGIE INTERCULTURELLE (PI)**

Responsables : Julien TEYSSIER/Patrick DENOUX/Valentin EL SAYED

- La qualité académique (évaluation du cursus).
- Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité
- Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances acquises
- Cohérence des expériences universitaire, professionnelle avec les objectifs de la formation.
- Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation.
- Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...)

Il n'y a pas d'oral de sélection (sur dossier uniquement) pour ce Master de Psychologie Interculturelle et le semestre 5 de la troisième année de licence doit avoir été validé au moment de la candidature.

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

**❖ MEMBRES DU JURY DE LA MENTION PSYCHOLOGIE :
PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE :**

Zohra GUERRAOUI (MCF) (Présidente)
Patrick DENOUX (PR)
Valentin EL SAYED (MCF)
Anne-Valérie MAZOYER (PR)
Florent POUPART (MCF HDR)
Julien TEYSSIER (MCF)
David VAVASSORI (PR)

❖ MEMBRES DES COMMISSIONS D'ADMISSION

– Parcours Psychologie clinique et Psychopathologie (PCP) :

David VAVASSORI (PR) (Président)
Emilie BERDOULAT (MCF)
Sylvie BOURDET (PR)
Michelle CATTEEUW (Past)
Laurent COMBRES (MCF)
Sonia HARRATI (PR)
Anne-Valérie MAZOYER (PR)
Florent POUPART (MCF)

Professionnels

Laurence BONNET
Laurent BRANCHARD
Hélène CONSTANT
Elaine COSTA-FERNANDEZ
Marie JEAN
Laurent MORLHON
Marylène CARDENAL
Sabine CARIOU

– Parcours Psychologie interculturelle (PI) :

Julien TEYSSIER (MCF) (Président)
Jenny ANTOINE (PAST)
Valentin EL SAYED (MCF)
Patrick DENOUX (PR)
Zohra GUERRAOUI (MCF)
Gésine STURM (MCF)
Elaine Magalhães COSTA FERNANDEZ (Chargée d'enseignement)
Sindy CLERGUE (Chargée d'enseignement)

MENTION PSYCHOLOGIE

➤ **CRITERES DE SÉLECTION DU PARCOURS PSYCHOLOGIE GÉRONTOLOGIE CLINIQUE (PGC) : approche intégrative**

Responsable : C.V. Cuervo-Lombard et T. Darnaud

Dossiers :

- La qualité académique (évaluation du cursus).
- Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité, plus particulièrement en gérontologie
- Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances acquises
- Cohérence du parcours et des expériences professionnelles avec les objectifs de la formation.
- Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation.
- Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...)

Oraux :

- Qualité et Clarté de l'expression orale
- Capacités d'analyse et d'argumentation lors de l'échange
- Capacités à faire preuve d'une posture réflexive lors de l'entretien
- Capacités à porter un regard clinique sur les expériences de stage et/ou professionnelles
- Être en mesure de présenter un concept, une méthode ou un modèle utilisé en gérontologie
- Connaissance du projet pédagogique du parcours en gérontologie clinique
- La motivation exprimée pour entrer dans ce parcours

❖ **MEMBRES DU JURY DE LA MENTION PSYCHOLOGIE**

Maja Becker (parcours PEPSCO) co-présidente jury
Christine Cuervo-Lombard (parcours PG) co-présidente jury
Loïc Caroux (parcours ECIT-FH)
Nathalie Oubrayrie (parcours PS-RI)
Christine Sorsana (parcours PDEA)

❖ **MEMBRES DE LA COMMISSION D'ADMISSION**

– **Parcours Psychologie Gérontologie Clinique (PGC) : approche intégrative**

Est constituée au minimum de trois des membres suivants :

- C.V. Cuervo-Lombard, MCF-HDR co-présidente
- T. Darnaud, MCF-HDR co-président
- O. Agli, MCF
- M. Sacher, MCF
- V. Voltzenlogel, MCF
- M.C. Brunet-Jarrige, MAST
- A. Farrié, ATER
- J. Vignolo, Psychologue, Doctorante
- I. Hennebert, Psychologue, Doctorante
- E. Sans, Psychologue chargée d'enseignement dans le Master
- L. Martin, Psychologue EHPAD
- S. Lafarge, Psychologue EHPAD

MENTION PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (PEF)

➤ **CRITERES DE SÉLECTION DU PARCOURS PSYCHOLOGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL: approches cliniques et sociales (PAP)**

Modalités de sélection

Bascule des auditions en distanciel avec suppression de l'écrit

EXAMEN DES DOSSIERS

- La qualité académique (évaluation du cursus).
 - Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité.
 - Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances acquises.
 - Cohérence des expériences universitaire, professionnelle, ... avec les objectifs de la formation.
 - Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation.
- Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...)

AUDITIONS

- La qualité et la clarté des éléments de motivation présentés oralement.
- La qualité et la clarté des réponses apportées par le (la) candidat(e) aux questions du jury.
- La pertinence du projet de formation et du projet professionnel du candidat au regard des objectifs du master psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales.

❖ **MEMBRES DU JURY DE LA MENTION PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (PEF) :**

Claire SAFONT-MOTTAY (MCF, Responsable de la mention et du parcours PEOD, Présidente)

Laurent COMBRES (MCF, Co-responsable Parcours PAP)

Olga VOLCKAERT-LEGRIER (MCF, Co-responsable Parcours PEOD)

Patricia ROSSI NEVES (MCF, Co-responsable Parcours PAP)

❖ **MEMBRES DE LA COMMISSION D'ADMISSION**

– **Parcours psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales (PAP)**

Laurent Combres (Président), Nadine Cascino, Marie Pierre Cazals, Sandrine Croity-Belz, Alice Delicourt, Antoine Duarte, Frédéric Fourchard, Christine Lagabrielle, Patricia Rossi

Votants 8	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 8
-----------	--------	-------	----------	--------

Le RD du 16/02/2022 est adopté (à l'unanimité) des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La séance est levée à 15h38.

RD établi par David Vavassori et Julien Teyssier



Pour La Présidente et par Délégation
Le/La Directeur(trice)
Du Département Psychologie
clinique du sujet